

**Conseil d'école du mardi 16 octobre 2019
18h-20h00 CAPENS**

1. Présentation des membres du conseil d'école, tour de table

Étaient présents :

- Directrice de l'école : Magali IMBERT

- Enseignants : Mme BODIER- GARCIA - Mme OHAYON - Mme MAREAU - Mme LATAPIE

- Mairie : Mr DANES - Mme LECUSSAN - Mme CALLEDE

-Parents élus :

Titulaires : Mme HASAND - Mme SALVADOR - Mme VICENTE -
Suppléants : Mme CARRERA - Mme PERIES - Mme REDONNET

Excusés :

Mr CHAUSSARD (IEN) - Mme BARITAUD (suppléante)- Mme GHELAMI

2. Délibération

Comment voter ?

Pour voter : le fait-on à mains levées ou avec bulletins ?

Décision : à main levée

3. Règlement du conseil d'école

1- Procès-verbal, Compte rendu du conseil d'école, mode de diffusion des documents

Selon le code de l'éducation Article D111-15, D111-9 et D111-4.

Il faut différencier le procès-verbal du conseil d'école et le compte-rendu.

a A l'issue de chaque conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire sera adressé à l'IEN.

Le PV sera affiché dans chaque école seul document officiel.

Tout représentant des parents d'élèves doit pouvoir rendre compte des travaux des instances dans lesquelles il siège. Ces comptes rendus sont diffusés dans les conditions définies dans le code de l'éducation.

- Il y aura 2 exercices incendie dans l'année et 3 exercices confinement dans l'année. Le maire et parents seront invités pour assister aux exercices.

Le Conseil d'école siège au moins une fois par trimestre. Il siège dans les 7 semaines suivantes la proclamation des résultats des élections. Il peut également être réuni à la demande du Directeur d'école, du Maire ou de la moitié de ses membres.

L'ordre du jour est arrêté 8 jours à l'avance. Il faut donc adresser les questions avant ces 8 jours pour les mettre à l'ordre du jour.

5. Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école est établi selon les dispositions du règlement type départemental.

Une réflexion est en cours concernant l'entrée des parents des élèves de maternelle à 8h50 en raison du plan vigipirate.

Validation du règlement : Validé à la majorité

6. Effectifs :

- classe 1 : PS - MS - GS= 23 élèves : Mme OHAYON
- * 5 PS - 6 MS - 12 GS
- classe 3 : CP- CE1: 23 élèves : Mme BODIER- GARCIA
- * 14 CP - 9 CE1
- classe 4, CP- CE2 : 24 élèves : Mme MAREAU
- * 5 CP - 19 CE2
- Classe 5, CM1- CM2 : 24 élèves : Mme LATAPIE et Mme IMBERT
- * 9 CM1 - 15 CM2

Total : 94 élèves

7. Résultats des élections

a) Quel est le rôle des représentants de parents d'élèves ?

Ils peuvent assurer un rôle de médiation à la demande d'un parent d'élève.

Les parents d'élèves élus TITULAIRES au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances participatives : ils y ont voix **délibérative**.

Les délégués ont une obligation de réserve et de confidentialité à propos des cas individuels et des informations personnelles données pendant le Conseil d'école.

A l'année :

- Projet Musique avec Mélanie Magnin :
 - Thème Maternelle : Les 4 éléments
 - Thème CP au CE2 : les émotions / occitan jusqu'en décembre puis le tour du Monde
 - Thème CM2 : Le rock anglais jusqu'en décembre puis le tour du Monde
 - Chants et Marché de Noël le 20 décembre

- Projet incorruptibles 3 classes du CP au CM2

Octobre :

- 11 octobre : Intervention d'une céramiste en maternelle (la terre)
- 17 octobre : Cross au Collège de Noé CM1-CM2 (matin + pique-nique)

Novembre :

- Et décembre : Piscine : classe de CE1- CE2 tous les vendredis au Bassin de Rieux. Les entrées et le bus sont pris en charge intégralement par la Mairie. Merci à tous les parents qui accompagnent.
- 11 novembre : commémorations
 - Nous attendons les derniers retours du sondage mais à l'heure actuelle, peu de personnes seront présentes ce jour. De ce fait, la présence de toute l'équipe enseignante n'est pas garantie.
- 15 novembre le matin : Sortie Maternelle au Moulin de Saint- Lys (le vent)
 - Bus financé par la mairie.
 - 15 novembre AM : projet ELA « Mets tes baskets et combat la maladie »
 - Dictée ELA pour les CM
 - Jeux sportifs l'après midi
- 19 novembre ? : Projet Rugby : du CP au CM2
 - Rencontre avec l'école de Lafitte et de Saint- Elix. Il est difficile de trouver une date qui convienne à tout le monde. En attente d'accord des autres écoles.
 - Bus financé par la coopérative

11-Travaux

La Mairie a remplacé le grillage de l'école par du grillage rigide durant l'été. Tous les travaux demandés cet été ont été réalisés : déplacement des panneaux de basket, réajustement des tables, mise en place du tableau blanc dans la classe 5...

Dans les prochains jours, internet sera mis en place dans toutes les classes. Chaque classe récupèrera les ordinateurs de la salle informatique. Merci à la Mairie.

12- Budget :

Solde coopérative scolaire en septembre : 2166€ +1080€ de dons des parents, merci aux parents.

En attente des photos de classe, du Marché de Noel et des différentes actions de ventes de gâteaux pour Londres.

Budget par classes :

Maternelle : 483€

CP- CE1 : 651€

CP- CE2 : 651€

CM1- CM2 : 651€

Capasso : va donner entre 1100 et 1300€

Dépenses réalisées :

Les incorruptibles : 254€

Achat de papier + petit-déjeuner de rentrée : 310€

Intervenante céramique :172.40€

Budget Mairie pour l'école :

3760€ soit 40€ par enfant pour l'achat de matériel et de fournitures scolaires : achat de cahiers, fournitures de rentrée, livres, albums en anglais, matériel de manipulation pour la maternelle, papier.

300€ de transport scolaire par classe.

350€ entrée de la piscine.

12-Dates des autres conseils d'école

Dates des prochains CE : le 17 Mars et le 23 juin 2020

Est-ce qu'il est prévu des climatiseurs dans les autres classes ? pas pour le moment.

Est-ce qu'il est prévu de repeindre au sol, ou de faire des jeux de cours pour la maternelle ? Si la demande en est faite par l'école.

2. Questions ALAE

Où peut-on trouver le projet pédagogique de l'ALAE ? Dans l'ALAE pour 2018-2019. Celui de 2019-2020 est en cours, il sortira après les vacances. Proposition de le mettre en ligne sur le site de la mairie.

Est-ce qu'il y aura une facture en septembre et une facture en octobre ? Oui, il y aura 2 factures.

Cantine :

- Quel est le temps moyen d'un repas ? quel est le temps de récréation après la pause repas ?

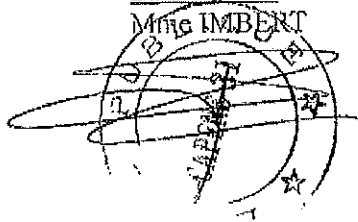
Temps moyen de repas : entre 1h et 1h10

Temps de pause : entre 15 min et 30 min

- Nombre d'encadrants le midi : qui est présent en plus de Célia et Isabelle ? 5 : Véronique qui aide Betty, ainsi que Corine et Audrey.

Fin de séance : 19h23

La directrice
Mme IMBERT



Les représentants de parents

[Handwritten signatures]
Harand
Schwader

La secrétaire de séance

[Handwritten signature]